

de la réflexion, sur les procédés relatifs aux sujets discutés dans le résumé d'observations qui précède ?

Pour ce qui s'est passé le même jour dans la Chambre, on doit renvoyer le lecteur à la première partie, dans laquelle se trouve le tableau des procédés relatifs aux sujets discutés par Mr. Viger. D'ailleurs, les procédés de la Chambre elle-même se trouvent entre les mains du public.

On ne croit pas devoir terminer, sans faire observer la différence qui se trouve entre la conduite de nos Ministres, pendant la Session dernière, et celle des Conseillers Résignataires de la Nouvelle-Ecosse. Là, comme on peut le voir, il était question d'un fait patent, clair et circonstancié, sur la nature comme sur la spécialité duquel toutes les parties se sont trouvées d'accord. Ce n'est que sur la manière de l'envisager, comme sur les résultats qu'il est de nature à produire, que la discussion peut rouler.

On croit devoir saisir cette occasion de faire observer que la presque simultanéité de la résignation des Ministres, dans l'une et l'autre Province, a fait supposer quelque chose de plus qu'une simple coïncidence entre quelques-unes des démarches de Lord Falkland et du Gouverneur Général.

La déclaration du second relative aux principes du Gouvernement Responsable, énoncés dans les Résolutions de notre Chambre, et qui paraissent moins formellement reconnus dans la Nouvelle-Ecosse, aurait dû suffire pour dissiper les soupçons qu'a fait naître ici cette circonstance. Avec quelle activité brûlante on s'est servi des Journaux pour faire circuler dans la Province, à ce sujet, des bruits qui font de ces soupçons des faits constants, d'odieuses réalités ! Suivant les Rédacteurs, la conduite des deux Gouverneurs serait le fruit d'un plan concerté d'avance avec le Bureau Colonial. C'est pour l'auteur un sujet de vive satisfaction de pouvoir hautement déclarer, qu'à l'exception de cette coïncidence-là